

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 569**24 mai 2003****SOMMAIRE**

Agence Immobilière Foris, S.à r.l., Luxembourg ..	27283	Koan Holding, S.à r.l., Luxembourg	27279
Air Technology Luxembourg S.A., Windhof.	27266	Levlux S.A.H., Luxembourg	27290
AMARLUX S.à r.l. T & T., Agence Maritime Luxembourg, Godbrange	27282	Lezo Wood Luxembourg, S.à r.l., Bettborn	27289
AMARLUX S.à r.l. T & T., Agence Maritime Luxembourg, Godbrange	27283	Lufar S.A., Luxembourg	27279
Areas S.A., Luxembourg	27291	Mall Investors Group S.A., Luxembourg	27292
Avilo S.A., Luxembourg	27291	Monte Sicav, Luxembourg	27287
Café-Pizzeria Blue Moon, S.à r.l., Luxembourg ...	27267	Moto-Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27291
Cogisoft Investment Holding S.A., Mamer	27307	Peabody Boetie, S.à r.l., Luxembourg	27292
Cogisoft Investment Holding S.A., Mamer	27307	Perfas S.A.H., Luxembourg	27312
Competence Holding S.A., Luxembourg	27290	Perfas S.A.H., Luxembourg	27312
Competence Holding S.A., Luxembourg	27290	Pro-Sun, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27311
Construction Notarnicola, S.à r.l., Bertrange	27268	R.P.R.C. Tivoli, S.à r.l., Diekirch	27292
Dexia Emerging Funds, Sicav, Luxembourg	27308	Raw Patents S.A.H., Luxembourg	27288
ECP Blumen & Cie S.C.A., Luxembourg	27287	Raw Patents S.A.H., Luxembourg	27288
Eico, S.à r.l., Belvaux	27277	SES Ré S.A., Betzdorf	27281
Eico, S.à r.l., Belvaux	27277	Société Financière Cereus S.A.H., Luxembourg ..	27307
Eico, S.à r.l., Belvaux	27278	Sofimap S.A., Luxembourg	27280
Eico, S.à r.l., Belvaux	27278	Solugest S.A., Luxembourg	27292
Eico, S.à r.l., Belvaux	27278	Soparsec S.A.H., Luxembourg	27283
Eico, S.à r.l., Belvaux	27278	Standard Life Investments Global Sicav, Luxembourg	27310
Eico, S.à r.l., Belvaux	27278	Sun Finance S.A., Luxembourg	27284
Ergo Portfolio Advisory S.A., Luxembourg	27308	Teksid Aluminum Luxembourg S.à r.l., S.C.A., Luxembourg	27270
Etna-Figi, S.à r.l., Hostert	27266	Telexchange S.A., Luxembourg	27311
Etna-Figi, S.à r.l., Hostert	27266	Telexchange S.A., Luxembourg	27311
FB Brokerage Luxembourg S.A., Luxembourg	27291	Textil Chemical S.A., Luxembourg	27267
First System S.A., Lorentzweiler	27289	Universal Sovereign Investments S.A., Luxembourg	27281
Formula Partners S.A., Luxembourg	27307	Valgroup Hold S.A., Luxembourg	27287
Fortis Investment Management Luxembourg S.A., Luxembourg	27310	Westminster International S.A., Luxembourg ...	27306
Gamax Fund of Funds Management S.A., Luxembourg	27306	WPP Luxembourg Delta Bis, S.à r.l.	27285
Garuda S.A., Luxembourg	27311	WPP Luxembourg Delta Two, S.à r.l.	27285
General Forest International S.A., Luxembourg ..	27309	WPP Luxembourg Delta, S.à r.l.	27284
Henry S.A., Luxembourg	27285	WPP Luxembourg Epsilon, S.à r.l.	27288
Henry S.A., Luxembourg	27285	WPP Luxembourg Europe, S.à r.l.	27286
(L')Ilios, S.à r.l., Heffingen	27284	WPP Luxembourg Gamma, S.à r.l.	27287
Intens Group S.A., Luxembourg	27308	WPP Luxembourg Gusa, S.à r.l.	27288
Interfaces Internationale S.A., Luxembourg	27307	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l.	27285
Intertrust DOM S.A., Luxembourg	27292	WPP Luxembourg Razor, S.à r.l.	27289
Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	27291	WPP Luxembourg Square LLC, S.à r.l.	27290
Intertrust (Management) S.A., Luxembourg	27291	WPP Luxembourg Theta, S.à r.l.	27286
ITT Industries Investment, S.à r.l., Munsbach	27299	WPP Luxembourg YMC, S.à r.l.	27286
		XEL Holding S.A., Luxembourg	27312
		Zentralux S.A., Huldange	27286

ETNA-FIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.
R. C. Luxembourg B 34.607.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2003, réf. LSO-AD05283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(020914.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

ETNA-FIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hostert.
R. C. Luxembourg B 34.607.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2003, réf. LSO-AD05279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(020916.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AIR TECHNOLOGY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.519.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Statutaire tenue en date du 15 avril 2003

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Bernard Doisy au poste d'administrateur-délégué.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière à Monsieur Doisy pour sa fonction d'administrateur au sein de AIR TECHNOLOGY LUXEMBOURG S.A.

Troisième résolution

Suite à la démission de Monsieur Bernard Doisy, l'assemblée nomme Madame Jeannine Houbiers, épouse Doneux en tant qu'administrateur.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Thierry Doneux administrateur-délégué. Il a le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle exclusive. En cas d'engagement de la société par deux administrateurs tel que stipulé à l'article 9, la co-signature de Monsieur Thierry Doneux est obligatoire. En cas de délégation de pouvoir, la signature de Monsieur Thierry Doneux est également obligatoire sur cette délégation de pouvoir.

Cinquième résolution

Suite à ces décisions, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Thierry Doneux domicilié 41, Voie Colette à B-4877 Olne, administrateur-délégué;
 - Monsieur Yves Feron, domicilié 108, rue du Kiem, L-8030 Strassen, administrateur;
 - Madame Jeannine Houbiers (épouse Doneux) domiciliée 41, Voie Colette à B-4877 Olne, administrateur;
- leurs mandats prenant fin lors de la tenue de l'assemblée générale de 2006.

Strassen, le 8 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022732.3/578/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

TEXTIL CHEMICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.512.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société DEWEY HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Ellen L. Skelton Building Fischer's Estate, P.O. Box 3820 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 27 novembre 2000, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée en copie au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme TEXTIL CHEMICAL S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 61.512, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 5 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 83 du 9 février 1998.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à un million, deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, intégralement souscrites et libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la société TEXTIL CHEMICAL S.A., qu'en conséquence celle-ci se trouve dissoute de plein droit par la réunion de toutes les parts en une seule main.

IV.- Que la comparante se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

V.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

VIII.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante requiert le notaire de constater que la société anonyme TEXTIL CHEMICAL S.A., est dissoute de plein droit, et que la comparante, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, le comparant, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les mille deux cent cinquante (1.250) actions qui à l'instant et en présence du notaire instrumentant ont été annulées.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 14 mai 2003, vol. 354, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 mai 2003.

H. Beck.

(023011.3/201/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

CAFE-PIZZERIA BLUE MOON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 6, rue du Fort du Moulin.
R. C. Luxembourg B 90.944.

Les Associés de la société CAFE-PIZZERIA BLUE MOON, S.à r.l., ayant son siège social à L-1425 Luxembourg 6, rue du Fort Dumoulin, RC N° B 90.944, décide de nommer Monsieur Giovanni Campea, demeurant à L-5218 Sandweiler, rue de la Gare, en tant que gérant technique pour le débit de boissons alcooliques et non-alcooliques, et pour la restauration. Ses fonctions de gérant prennent effet le 6 janvier 2003.

La société se trouve valablement engagée par la signature unique de Monsieur Campea Giovanni.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE02225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022750.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8063 Bertrange, 51, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 27.837.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le neuf avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Giuseppe Notarnicola, retraité invalide, né à Noci (Italie), le 18 juin 1942, demeurant à L-8063 Bertrange, 51, rue Batty Weber; et

2.- Madame Antonietta Balena, sans état particulier, née à Noci (Italie), le 27 mai 1947, épouse de Monsieur Giuseppe Notarnicola, demeurant à L-8063 Bertrange, 51, rue Batty Weber, déclarant être mariés sans contrat de mariage.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., avec siège social à L-8063 Bertrange, 51, rue Batty Weber, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 31 mars 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 170 du 22 juin 1988, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 26 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 11 du 5 janvier 2000, modifiés suivant réunion des associés tenue sous seing privé à Luxembourg le 5 novembre 2001, portant conversion du capital en euros et augmentation du capital dont le procès-verbal a été publié au Mémorial C, numéro 364 du 6 mars 2002, et modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, ce jour sous le numéro précédent de son répertoire, non encore publié au Mémorial C,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 27.837.

II.- Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sont souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Giuseppe Notarnicola, préqualifié, trois cent trente-cinq parts sociales,	335
--	-----

2.- Par Madame Antonietta Notarnicola-Balena, préqualifiée, six cent soixante-cinq parts sociales,	665
--	-----

Total: mille parts sociales,	1.000
------------------------------------	-------

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.

III.- Monsieur Giuseppe Notarnicola, et Madame Antonietta Notarnicola-Balena, préqualifiés, agissant en leur qualité de seuls associés de la susdite société CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., décident par les présentes de dissoudre la Société avec effet immédiat.

Les associés, en leur qualité de liquidateurs de la société, déclarent reprendre, chacun en proportion de ses parts, tous les actifs de la société et ils s'engagent également à régler tout passif de la société. Les associés se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la société, et notamment des éléments immobiliers dont question ci-après, et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes.

En conséquence de ce qui précède, les associés, préqualifiés, décident de clôturer la liquidation de la société CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., celle-ci ayant disparu et cessé d'exister.

Les éléments immobiliers ci-après décrits se voient dès lors transférés aux associés, chacun en proportion de ses parts:

Désignation

I.- Dans un immeuble en copropriété dénommé «Résidence Isabelle» sis à Dudelange, 1, rue Nic Bodry, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Dudelange, section A de Budersberg:

numéro 2161/6444, lieu-dit «rue Nic. Bodry», contenant 4 ares 29 centiares,

a.- en propriété privative et exclusive:

- le lot numéro 004:

avec la désignation cadastrale suivante,

004 AA 81,

savoir comme partie privative la cave numéro 2, sise au sous-sol,

faisant 7,83/1.000;

- le lot numéro 008:

avec la désignation cadastrale suivante,

008 AA 00,

savoir comme partie privative l'appartement A2, sis au rez-de-chaussée,

faisant 131,64/1.000;

- le lot numéro 012:

avec la désignation cadastrale suivante,

012 BU 00,

savoir comme partie privative un emplacement-parking, sis à l'extérieur de l'immeuble,

faisant 9,29/1.000.

b.- en copropriété et indivision forcée, correspondant à ces éléments privatifs, une quotité dans les choses communes de cent quarante-huit virgule soixante-seize millièmes (148,76/1.000es), y compris le sol ou terrain.

II.- Dans un immeuble en copropriété sis à Dudelange, 22, rue Alphonse Benoit, inscrit au cadastre comme suit:
Commune de Dudelange, section C de Dudelange:

numéro 797/8762, lieu-dit «rue A. Benoit», contenant 6 ares 62 centiares,

a.- en propriété privative et exclusive:

- le lot numéro 002:

avec la désignation cadastrale suivante,

002 AA 81,

savoir comme partie privative dans le bâtiment principal Bloc A, la cave numéro 2, sise au sous-sol, faisant 12,057/1.000;

- le lot numéro 007:

avec la désignation cadastrale suivante,

007 AA 81,

savoir comme partie privative dans le bâtiment principal Bloc A, le garage numéro 1, sis au sous-sol, faisant 29,020/1.000;

- le lot numéro 014:

avec la désignation cadastrale suivante,

014 AA 01,

savoir comme partie privative dans le bâtiment principal Bloc A, l'appartement numéro 4, sis au premier étage, faisant 105,864/1.000.

La propriété de ce lot comporte également la jouissance exclusive du jardin numéro 2, sis derrière l'immeuble.

b.- en copropriété et indivision forcée, correspondant à ces éléments privatifs, une quotité dans les choses communes de cent quarante-six virgule neuf cent quarante et un millièmes (146,941/1.000es), y compris le sol ou terrain.

Origine de propriété

La société CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., est propriétaire des biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub I.- et II.-, savoir:

1.- Les biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub I.-:

- l'emplacement sur lequel est édifié l'immeuble dont dépendent les biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub I.- par suite de l'acquisition qu'elle en a faite aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire soussigné le 26 avril 1994, sous le numéro 37.665 de son répertoire, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 4 mai 1994, volume 971, numéro 136,

- l'immeuble dont dépendent les biens et droits immobiliers sub I.-, pour l'avoir fait édifier en tant que maître de l'ouvrage et promoteur de l'immeuble.

2.- Les biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub II.-:

- les sept cent cinquante-sept virgule trois cent vingt-neuf millièmes (757,329/1.000) indivis de l'emplacement sur lequel est édifié l'immeuble dont dépendent les biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub II.- par suite de l'acquisition qu'elle en a faite aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire soussigné le 13 avril 1992, sous le numéro 30.585 de son répertoire, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 8 mai 1992, volume 884, numéro 63,

- les biens et droits immobiliers ci-dessus décrits sub II.- par suite de l'attribution qui lui en a été faite aux termes d'un acte de base reçu par le notaire soussigné, le 13 avril 1992, sous le numéro 30.586 de son répertoire, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 8 mai 1992, volume 884, numéro 54.

Règlement de copropriété

Les éléments immobiliers repris ci-dessus sub I.- et sub II.- sont soumis au régime de la copropriété des immeubles bâtis tel que ce régime est prévu par les lois des 16 mai 1975 et 22 avril 1985 ainsi que par le règlement grand-ducal du 13 juin 1975.

Concernant les éléments immobiliers repris ci-dessus sub I.-, le règlement de copropriété est resté annexé à un acte de base reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} mars 1995, sous le numéro 40.207 de son répertoire, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 14 mars 1995, volume 1004, numéro 104.

Concernant les éléments immobiliers repris ci-dessus sub II.-, le règlement de copropriété est resté annexé au susdit acte de base reçu par le notaire soussigné, le 13 avril 1992, sous le numéro 30.586 de son répertoire, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 8 mai 1992, volume 884, numéro 54.

Audit acte de base est également annexé un règlement particulier concernant les jardins.

Les associés de la société dissoute CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l. déclarent avoir une parfaite connaissance de ces règlements et de la servitude grevant l'immeuble dont dépendent les éléments immobiliers repris ci-dessus sub II.- constituée dans l'acte de base Metzler du 13 avril 1992 et dispensent le notaire instrumentant de leur en donner lecture.

Du fait de la dissolution de la société CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., les associés se trouvent subrogés chacun en proportion de ses parts dans la société dans tous les droits, actions et obligations résultant pour la société dissoute CONSTRUCTION NOTARNICOLA, S.à r.l., desdits lois et règlement grand-ducal ainsi que desdits règlements de copropriété. Les associés en feront leur affaire personnelle et s'obligent à les exécuter dans tous leurs termes et à en imposer le respect à leurs successeurs à tous titres.

IV.- Décharge pure et simple de toutes choses relatives à leur fonction de gérant technique respectivement gérante administrative de la société, est accordée à Monsieur Nicolas Notarnicola, gérant de société, demeurant à L-8228 Mamer, 43, rue Nicolas Flener et à Madame Antonietta Notarnicola-Balena, préqualifiée.

V.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans au domicile de Monsieur et Madame Giuseppe Notarnicola à L-8063 Bertrange, 51, rue Batty Weber.

VI.- Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le Notaire, lequel certifie leur état civil d'après leurs cartes d'identité.

Signé: G. Notarnicola, A. Balena, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, vol. 928B, fol. 86, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 mai 2003.

T. Metzler.

(023002.3/222/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

**TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG S.à r.l., S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. TK ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.906.

In the year two thousand and three, on the thirtieth of April.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, public notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TK ALUMINUM SUBCO LTD, a company duly incorporated under the laws of Bermuda, with registered office at Clarendon House, 2 Church Street, PO Box HM666, Hamilton, HM11 Bermuda and registered with the Registrar of Companies in Bermuda under registration number EC 32448;

being the sole member of TK ALUMINUM-LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 87.906, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 7 June 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1280 of 4 September 2002. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the public notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, residing in Luxembourg, on 5 November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1763 of 11 December 2002 (the «Company»);

duly represented by Mr Olivier Peters, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, NY, U.S.A. on 30th April 2003, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned public notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then took the following resolutions:

First resolution

With the purpose to offset losses incurred, the sole member decides to reduce the share capital of the Company by an amount of twenty-four million four hundred twenty-four thousand euros (EUR 24,424,000.-) from its present amount of twenty-six million four hundred sixty-three thousand and one hundred euros (EUR 26,463,100.-), represented by two hundred sixty-four thousand six hundred and thirty-one (264,631) shares of a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, down to two million thirty-nine thousand and one hundred euros (EUR 2,039,100.-) represented by twenty thousand three hundred ninety-one (20,391) shares of a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

The existence of these losses was proved to the notary by the report of the independent auditor, BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, represented by Dominique Robyns. Such report initialled *ne varietur* by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary will also remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Second resolution

The sole member resolves to transfer two hundred four (204) shares of the Company for their nominal value to TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

After the above mentioned share transfer, the new member of the Company, TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., duly represented by Mr Olivier Peters, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, NY, U.S.A. on 30th April 2003, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned public notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith, enters the meeting and participates in the vote relating to the following resolutions:

Third resolution

The general meeting of members resolves to change the legal form of the Company in order to transform it from its current form as a société à responsabilité limitée into a société en commandite par actions and to fully restate the articles of incorporation in order to adapt them to the new legal form of the Company.

In accordance with articles 26-1 and 31-1 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, a report of the independent auditor, BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, represented by Dominique Robyns, has been established, whereof a copy is annexed to this deed in order to be registered therewith.

The conclusion of the report is the following:

«Based on the work performed as described in section 5 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind which consist of all the assets and liabilities of the Company, at the transformation of TK ALUMINUM-LUXEMBOURG, S.à r.l. into TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG S.à r.l., S.C.A., a Public Limited Company («Société en Commandite par Action»), is not at least equal to 20,391 shares and the par value of these shares to be issued for an amount of EUR 2,039,100.»

Fourth resolution

The general meeting of members resolves to give full discharge to all the members of the board of managers of the Company until today for the accomplishment of their mandate.

Fifth resolution

The general meeting of members decides to set the number of the managers of the Company at one (1) and to appoint the following legal entity as manager of the Company:

TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Sixth resolution

The general meeting of members decides to set the number of the members of the supervisory board at three and to appoint the following persons as members of the supervisory board:

- Mr Terry Theodore, company director, born on July 28, 1963, in Pennsylvania, United States, residing at 2000 Town Center, Suite 2450, Southfield, Michigan, United States;

- Mr Jacopo Tozzi, company director, born on July 13, 1955, in Siena, Italy, residing at Via Umberto II, 5 10022 Carmagnola TO, Italy;

- Mr John O'Connor, company director, born on April 13, 1954, in Louisiana, United States, residing at 1221 Avenue of the Americas, New York, NY 10020, United States.

The term of office of the members of the supervisory board shall end at the general meeting called to approve the annual accounts as of 31 December 2003.

Seventh resolution

The general meeting of members decides to fully restate the articles of incorporation of the Company, without modifying the corporate purpose, so as to read as follows:

«**Art. 1.** There is formed a company in the form of a société en commandite par actions which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form, in other Luxembourg or foreign companies, as well as the management, the control and the development of such participations.

The Company may in particular acquire by way of contribution, subscription, sale, or by option to purchase and any other way whatever of immovables and stocks of any kind and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop any patents and other rights attached thereto or likely to complete them.

The Company may borrow and grant to the companies, in which it has participating interests, as well as to third parties, any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may also carry out any real estate property, personal, commercial, industrial and financial transactions which are necessary or useful in the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG S.à r.l., S.C.A.»

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the Manager.

Art. 6. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The Limited Partner or Limited Partners, as the case may be, shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 7. The Company's capital is set at two million thirty-nine thousand and one hundred euros (EUR 2,039,100.-) represented by twenty thousand three hundred ninety-one (20,391) shares of a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations, all fully subscribed and entirely paid up.

The Company may redeem its own shares.

The redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 8. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 9. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 10. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 11. The Management Shares held by the Manager are freely transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

Art. 12. The Company shall be managed by TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., abovementioned (herein referred to as the «Manager»).

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board as provided for in Article 15 hereof appoints an administrator, who need not be a Shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 13. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

Art. 14. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

Art. 15. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by the Supervisory Board, comprising at least three members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles of Incorporation, exceed the powers of the Manager.

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The members of the Supervisory Board do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he

shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification for other reasons.

The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person.

Art. 16. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 17. The general meeting of Shareholders shall represent all the Shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution in respect of measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles shall be validly passed unless approved by the Manager.

The annual general meeting shall be held on the third Wednesday of the month of May at 10.00 a.m. at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

General meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager or by the Supervisory Board setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder.

Art. 18. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December each year.

Art. 19. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten per cent (10%) of the subscribed share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Art. 20. These articles of incorporation may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

Art. 21. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Art. 22. For all matters not governed by these articles of incorporation the parties shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

TK ALUMINUM SUBCO LTD, une société dûment constituée et existant sous les lois des Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, PO Box HM666, Hamilton, HM11 Bermuda, et enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC 32448;

étant l'associé unique de TK ALUMINUM-LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 87.906, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, le 7 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1280 du 4 septembre 2002. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte notarié reçu par le notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, résidant à Luxembourg, le 5 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1763 du 11 décembre 2002 (la «Société»).

dûment représentée par Monsieur Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, NY, U.S.A., le 30 avril 2003, laquelle procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de compenser les pertes subies, l'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt-quatre millions quatre cent vingt-quatre mille euros (EUR 24.424.000,-), de son montant actuel de vingt-six millions quatre cent soixante-trois mille cent euros (EUR 26.463.100,-), représenté par deux cent soixante-quatre mille six cent trente et une (264.631) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à deux millions trente-neuf mille cent euros (EUR 2.039.100,-) représenté par vingt mille trois cent quatre-vingt-onze (20.391) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

L'existence de ces pertes a été prouvée au notaire par la remise d'un rapport du réviseur d'entreprises BILLON ET ASSOCIES S.à r.l., réviseur d'entreprises, représenté par Dominique Robyns. Ce rapport signé ne varietur par le mandataire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer deux cent quatre (204) parts sociales à leur valeur nominale de la Société à TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Suite au transfert de parts sociales ci-dessus mentionné, le nouvel associé de la Société, TEKSID ALUMINIUM LUXEMBOURG, S.à r.l., dûment représenté par Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, NY, U.S.A., le 30 avril 2003, laquelle procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement, participe désormais aux délibérations de l'assemblée et aux votes relatifs aux résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de transformer la Société de sa forme actuelle de société à responsabilité limitée en une société en commandite par actions et de procéder à une refonte totale des statuts afin de les adapter à la nouvelle forme sociale de la Société.

Suivant les dispositions des articles 26-1 et 31-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport du réviseur d'entreprises BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, représenté par Dominique Robyns a été établi et dont un exemplaire est annexé aux présentes.

La conclusion du rapport est la suivante:

«Sur base des travaux effectués comme décrit à la section 5 de ce rapport, aucun élément ne nous porte à croire que la valeur des apports en nature de la totalité de l'actif et du passif de la Société, lors de la transformation de TK ALUMINUM-LUXEMBOURG, S.à r.l. en TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG S.à r.l., S.C.A., une Société en Commandite par Actions, n'est pas au moins égale à 20.391 parts sociales et à la valeur nominale de ces parts sociales émises pour un montant de EUR 2.039.100,-»

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés unique décide d'accorder une décharge complète à tous les membres du conseil de gérance de la Société pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à aujourd'hui.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés décide de fixer le nombre des gérants à un (1) et d'élire la personne morale suivante comme gérant de la Société:

TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453.

Sixième résolution

L'assemblée générale des associés décide de fixer le nombre des membres du conseil de surveillance à trois et de nommer les personnes suivantes comme membres du conseil de surveillance:

- Monsieur Terry Theodore, administrateur de sociétés, né le 28 juillet 1963 en Pennsylvanie, Etats-Unis, demeurant à 2000 Town Center, Suite 2450, Southfield, Michigan, Etats-Unis;
- Monsieur Jacopo Tozzi, administrateur de sociétés, né le 13 juillet 1955 à Sienne, Italie, demeurant à Via Umberto II, 5 10022 Carmagnola TO, Italie;
- Monsieur John O'Connor, administrateur de sociétés, né le 13 Avril 1954, en Louisiane, U.S.A., résidant à 1221 Avenue of the Americas, New York, NY 10020, U.S.A.

Le mandat des membres du conseil de surveillance prend fin lors de l'assemblée générale portant sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Septième résolution

L'assemblée générale des associés décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société sans pour autant en modifier l'objet social, qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1. Il est formé une société en commandite par actions qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelle que forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct, et à des tiers, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également accorder des garanties et se porter caution en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle peut gager, transférer, grever ou autrement constituer des sûretés sur tout ou partie de ses actifs.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG S.à r.l., S.C.A.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'Actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Art. 7. Le capital social de la Société est fixé à deux millions trente neuf mille cent euros (EUR 2.039.100,-), représenté par vingt mille trois cent quatre-vingt-onze (20.391) actions d'une valeur nominale de chacune cent euros (EUR 100,-), ayant les mêmes droits et obligations, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres actions.

Le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le prix d'achat. La décision des associés de racheter les actions sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des actions rachetées.

Art. 8. Le capital peut être augmenté ou réduit par une décision des associés prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 9. Chaque action donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des actions existantes.

Art. 10. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 11. L'Action de Gérance appartenant au Gérant peuvent être librement cédées à un gérant remplaçant ou aditionnel, responsable de manière illimitée.

Art. 12. La Société sera administrée par TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., susvisée, (dans cet acte le «Gérant»).

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance, suivant l'Article 15, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'Actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 13. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société appartiennent au Gérant.

Art. 14. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 15. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par le Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être ré-élus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue. Une telle approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le ou les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société pourra indemniser tout membre du Conseil de Surveillance, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et autres ayants-droit, des dépenses raisonnablement occasionnées par tous actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la société et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf au cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou mauvaise gestion; en cas d'arrangement extra-judiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que la personne en question n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans son chef.

La Société paiera les dépenses encourues par toute personne indemnisable, selon les modalités des présentes, en relation avec et en avance du dénouement final de tout procès, à condition que la Société recevra un engagement par écrit par cette personne s'engageant à rembourser le montant intégral avancé au cas où le dénouement final révélerait que cette personne n'a pas droit à ladite indemnité pour d'autres raisons.

Le dénouement de toute action, poursuite ou de tout procès par jugement, ordonnance, accord, condamnation ou plea nolo contendere ou son équivalent, ne crée pas par lui-même une présomption que la personne indemnisable n'a pas satisfait au comportement standard lui donnant droit à indemnité. La Société fera à cette personne indemnisable un paiement en espèces égal au montant intégral devant être remboursé, dès que cette dernière lui aura fait une notification de son obligation d'indemniser.

Art. 16. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Art. 17. L'assemblée générale des Actionnaires de la Société représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution concernant des mesures affectant les in-

térêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mercredi du mois de mai à 10.00 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

Les assemblées générales d'Actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque Actionnaire.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

L'Assemblée Générale des Actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Art. 20. Les présents Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des Actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents Statuts ne prévoient d'autres dispositions.

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.

Art. 22. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.'

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: O. Peters, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, vol. 17CS, fol. 69, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

A. Schwachtgen.

(022837.3/230/457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.

R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022733.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.

R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022734.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022737.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022738.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022739.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022741.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022743.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

EICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Belvaux.
R. C. Luxembourg B 35.802.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 mai 2003.

Signature.

(022746.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

KOAN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée Holding.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 86.778.

Extrait du procès-verbal de la résolution prise par les associés en date du 4 décembre 2002

Les associés décident à l'unanimité, de transférer le siège social, et ce, avec effet immédiat:

- du 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, réf. LSO-AD05495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022934.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

LUFAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.003.

L'an deux mille trois, le huit mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUFAR S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,

constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 mai 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 349 du 27 novembre 1989,

modifiée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 18 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118 du 8 mars 1996,

modifiée suivant acte sous seing privé de l'assemblée générale en date du 8 décembre 1999, en application de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 78 du 24 janvier 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 31.003,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Guy Fasbender, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président nommé secrétaire Madame Véronique During, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jocelyne Hubert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Dissolution et mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre et de mettre la société LUFAR S.A., en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, demeurant à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, né à Clervaux le 16 avril 1959,

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothèques, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle parties de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Fasbender, V. During, J. Hubert, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, vol. 17CS, fol. 75, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 20 mai 2003.

P. Decker.

(023191.3/206/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

SOFIMAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 43.966.

L'an deux mille trois, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOFIMAP S.A., ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer, (ci-après la «Société»).

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 43.966,

La Société a été constituée le 3 juin 1993, suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 317 du 3 juillet 1993. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 août 1993, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 524 du 3 novembre 1993.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Grégory Surply, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme scrutateur Maître Michèle Hansen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de dissoudre la Société et de prononcer sa mise en liquidation.
2. Nomination de Monsieur Bernard Dorsaz, avocat, demeurant au 30, Chemin du Pommier, CH-1218 Le Grand-Sanconnex, Genève, en tant que seul liquidateur de la Société.
3. Détermination des pouvoirs et des émoluments du liquidateur.
4. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

IV) Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la Société à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur Monsieur Bernard Dorsaz, avocat, demeurant au 30, Chemin du Pommier, CH-1218 Le Grand-Sanconnex, Genève, né le 17 mars 1948 à Chaux-de-Fonds (Suisse).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur pourra renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur pourra, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

En l'absence d'autres décisions prises par l'assemblée des actionnaires, la Société en liquidation sera valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du seul liquidateur pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Le liquidateur ne sera pas rémunéré.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, G. Surply, M. Hansen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2003, vol. 138S, fol. 87, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 mai 2003.

P. Decker.

(023198.3/206/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

SES RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 56.772.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 15 mai 2003.

P. McCarthy

Administrateur

(022771.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

UNIVERSAL SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.621.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2003, M. Peter Bun, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Juliette Lorang, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour UNIVERSAL SOVEREIGN INVESTMENTS S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022846.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

AMARLUX S.à r.l. T & T., AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée,
(anc. AMARLUX, AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l.).
 Siège social: L-6171 Godbrange, 4, am Hesselter.
 R. C. Luxembourg B 47.320.

L'an deux mille trois, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur André d'Harcour, capitaine au long cours, demeurant à L-6171 Godbrange, 4, am Hesselter, né à Bressoux (B) le 9 septembre 1945,

Lequel comparant déclare être l'unique associé représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé AMARLUX, S.à r.l. avec siège social à L-6171 Godbrange, 4, am Hesselter,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 47.320,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 29 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 305 du 17 août 1994,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 5 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 10 du 7 janvier 1995,

Lequel comparant en sa qualité d'associé unique a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé AMARLUX S.à r.l. T & T.

En conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée luxembourgeoise sous la dénomination de AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé AMARLUX S.à r.l. T & T.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de 500.000,- LUF en 12.394.677,- EUR (cours de conversion 1,- Euro=40,3399 Francs Luxembourgeois).

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de 105.323,- EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394.677,- EUR à 12.500,- EUR, moyennant versement en espèces d'un montant total de 105.323,- EUR.

Le capital social étant représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de 12.250,- EUR pour le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR à 24.750,- EUR par la création de 98 parts sociales nouvelles de 125,- EUR.

Sont intervenus aux présentes les souscripteurs ci-dessous, lesquels ont déclaré souscrire et libérer entièrement les nouvelles parts sociales en espèces de la façon suivante:

- Quarante-neuf (49) parts sociales par Madame Tetyana Balats'ka, employée privée, demeurant à F-11130 Sigean, 21, rue du 1^{er} Mai, née à Bratslav (Ukraine) le 17 mars 1970,

- Quarante-neuf (49) parts sociales par Monsieur Tony Voyatzis, employé privée, demeurant à F-13500 Martigues, Terrasse Vénitienne, 6, Avenue Charles de Gaule, né à Port de Bouc (France) le 23 juillet 1966,

La libération du capital après arrondi et augmentation a été faite par un versement en espèces de sorte que la somme de 12.355,32 EUR se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-quatre mille sept cent cinquante Euros (24.750,- EUR), divisé en cent quatre-vingt-dix-huit (198) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, attribuées comme suit:

1.- Monsieur André d'Harcour, prénommé, cent parts sociales.	100
2.- Madame Tetyana Balats'ka, prénommée, quarante-neuf parts sociales.	49
3.- Monsieur Tony Voyatzis, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49

Total: Cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales	198
--	-----

Sixième résolution

Les associés décident de confirmer le mandat de gérant de la société pour une durée indéterminée à Monsieur André d'Harcour, prénommé.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement à 950,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: A. d'Harcour, T. Balats'ka, T. Voyatzis, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2003, vol. 138S, fol. 87, case 5. – Reçu 123,55 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 mai 2003.

P. Decker.

(023195.3/206/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

**AMARLUX S.à r.l. T & T., AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée,
(anc. AMARLUX, AGENCE MARITIME LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-6171 Godbrange, 4, am Hesselter.

R. C. Luxembourg B 47.320.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 6 mai 2003.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(023194.3/206/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

SOPARSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.585.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 18 avril 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie au poste d'administrateur.

L'assemblée générale statutaire prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

L'assemblée générale prend acte de la décision de M. Bernard Ewen, Commissaire aux Comptes, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022675.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

AGENCE IMMOBILIERE FORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 10, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 34.587.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Signature.

(022784.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

SUN FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 92.281.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2003 que:

- La démission de Madame Melina Wilby, directrice de sociétés, née le 26 décembre 1968 à Madras (India), demeurant à 2, Rajavelli Mudali Street, Kassi Mode, Madras Tamilnadu 600013, India, du poste d'administrateur est acceptée. Pleine et entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.
 - Monsieur Claude Schmit, directeur de sociétés, né le 8 mars 1947 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est révoqué du poste d'administrateur.
 - La société EURO REVISION (R. C. Luxembourg B 73.019), avec siège social à L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer, est révoquée comme commissaire aux comptes.
 - Monsieur Thierry Hellers, né le 13 septembre 1968 à Luxembourg, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, est nommé nouvel administrateur.
 - Monsieur Gernot Kos, né le 23 janvier 1970 à Eisenstadt (Autriche), expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, est nommé nouvel administrateur.
 - FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. (R. C. Luxembourg B 63.836) ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, est nommé commissaire aux comptes.
 - Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2008.
 - Le siège social de la société est transféré à 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022727.3/502/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG DELTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 79.016.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG DELTA, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.016 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022772.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

L'ILIOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-7653 Heffingen, 72, Um Béil.
R. C. Luxembourg B 87.532.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 20 décembre 2002 a décidé:

- d'accepter la cession de 50 parts sociales de Madame Line Jeanne à Monsieur Jean Riwers en date du 19 décembre 2002. Les parts du capital social sont détenues comme suit:

Monsieur Jean Riwers, Heffingen, cent parts sociales 100 parts

- d'accepter la démission de Madame Line Jeanne en tant que gérante administrative, décharge lui a été accordée pour la fonction de son mandat. Monsieur Jean Riwers reste gérant unique de la société. La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

L'ILIOS, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023092.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 86.421.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG DELTA BIS, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.421 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022773.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG DELTA TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.092.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG DELTA TWO, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.092 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022774.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 90.028.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.028 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02758. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022775.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

HENRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste-Croix.

R. C. Luxembourg B 79.602.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Signatures.

(023100.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

HENRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste-Croix.

R. C. Luxembourg B 79.602.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Signatures.

(023106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG THETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 79.019.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., LUXEMBOURG THETA, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.019 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022776.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.550.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG EUROPE, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.550 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022777.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG YMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.331.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG YMC, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.331 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022778.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

ZENTRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 17, Op d'Schleid.

R. C. Diekirch B 2.436.

EXTRAIT

- Renouvellement des fonctions des administrateurs

L'Assemblée Générale annuelle du 14 juin 2002 a renouvelé les fonctions de tous les administrateurs, c.à.d. M. C. Van Loon, ZENTRA CVBA et Mme R. Van Bragt, ainsi que du commissaire aux comptes, M. J. Van Loon. Ces fonctions viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'année 2007.

- Changement dans l'adresse du siège social

Suite à une nouvelle dénomination des rues par l'administration communale de Troisvierges, l'adresse du siège social de ZENTRALUX S.A. est dorénavant: Op d'Schleid 17, L-9964 Huldange.

Huldange, le 2 mai 2003.

Pour ZENTRALUX S.A.

C. Van Loon

Administrateur-délégué

Enregistré à Diekirch, le 8 mai 2003, réf. DSO-AE00072. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(901050.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 mai 2003.

VALGROUP HOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 69.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
VALGROUP HOLD
Signature

(022838.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

ECP BLUMEN & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02727, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ECP BLUMEN & CIE S.C.A.
Signature

(022841.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG GAMMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 79.018.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG GAMMA, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.018 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.
L. Stenke
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022779.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

MONTE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.346.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003 et aux démissions de Messieurs Diego Paolo Cavrioli et Mario Gaetano Mazzarino, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Léon Hilger, Vice Président,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Michel Malpas, Conseiller du Comité de Direction,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Roberto Ercole Mei,
MONTE PASCHI ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A., Via S. Vittore, 37, I-20123 Milano
- M. Nicolino Romito,
MONTE PASCHI ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A., Via S. Vittore, 37, I-20123 Milano

Pour MONTE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022905.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG EPSILON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 79.017.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG EPSILON, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.017 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022780.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG GUSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.411.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG GUSA, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.411 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022781.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 151, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 18.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAW PATENTS S.A.

Société Anonyme Holding

E. Ries / C. Schmitz

Administrateurs

(023076.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 151, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 18.589.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 avril 2003**Quatrième résolution*

En conformité avec les dispositions de l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, et après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002, desquels il résulte que les pertes sont supérieures à la moitié du capital social, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société.

Le Conseil d'Administration est par ailleurs mandaté pour étudier la nécessité d'une éventuelle augmentation de capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAW PATENTS S.A.

Société Anonyme Holding

E. Ries / C. Schmitz

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023072.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG RASOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.330.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG RASOR, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.330 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022782.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

FIRST SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7353 Lorentzweiler, 34, rue de Blaschette.

R. C. Luxembourg B 87.148.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour FIRST SYSTEM S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(022783.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

LEZO WOOD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettborn.

R. C. Diekirch B 4.303.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Remy Hatto, employé privé, demeurant à L-8606 Bettborn, Kinnewee,

- Monsieur Jean-Paul Wagner, fonctionnaire économiques, demeurant L-5410 Beyren, 16, rue Langeck,

- Monsieur Jacques Boes, menuisier-ébéniste, juriste, demeurant à L-1453 Luxembourg, 33, rue d'Echternach,

agissant en leur qualités d'associés de la société à responsabilité limitée LEZO WOOD LUXEMBOURG, S.à r.l., (R.C. B n°4.303), avec siège à Bettborn, constituée suivant acte notarié du 6 mars 1997, publié au Mémorial C n°295 du 13 juin 1997.

Monsieur Jacques Boes, préqualifié est nommé liquidateur lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire suivant acte notarié du 30 janvier 1998, publié au Mémorial C n°360 du 18 mai 1998,

lequel nous a déposé le rapport du liquidateur, avec bilan à l'appui.

Ensuite Nous, Notaire, avons constaté la dissolution et la liquidation de ladite société.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: Wagner, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2003, vol. 888, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 7 mai 2003.

G. d'Huart.

(901072.3/207/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2003.

WPP LUXEMBOURG SQUARE LLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 89.180.

—
Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et de sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 1^{er} mai 2003, la convention de domiciliation avec la S.à r.l., WPP LUXEMBOURG SQUARE LLC, S.à r.l., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.180 (Raison: ils ont loué leurs propres bureaux).

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022785.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

COMPETENCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 78.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Signature

Un mandataire

(022788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

COMPETENCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 78.551.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 avril 2003, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022789.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

LEVLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.478.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour LEVLUX S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023006.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

AREAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.423.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(022849.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

FB BROKERAGE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 56.832.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(022854.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.979.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today.

Koerich, 11 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022862.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

INTERTRUST (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.800.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today.

Koerich, 11 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022865.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

MOTO-SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 57, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 24.779.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2003.

Signature.

(022918.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

AVILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.315.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE02304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(022921.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

INTERTRUST DOM S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.106.

Mr Klaus Krumnau resigns as director (Verwalter) of the company with immediate effect as of today and resigns as well as manager (Geschäftsführer) of the company with immediate effect as of today.

Koerich, 11 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022868.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

MALL INVESTORS GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.475.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today, 31 October 2002.

Koerich, 31 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022870.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

SOLUGEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.823.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today, 31 October 2002.

Koerich, 31 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022872.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

R.P.R.C. TIVOLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Diekirch.
R. C. Diekirch B 4.503.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, Réf. DSO-AD05492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2003.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(901054.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 mai 2003.

PEABODY BOETIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered Office: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 93.360.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

(1) PI EUROPE 1, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 71.260;

represented by:

Mr Tom Loesch, avocat, residing in Luxembourg

by virtue of a power of attorney executed on April 22, 2003.

(2) PG EUROPE 1, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 71.259;

represented by:

Mr Tom Loesch, prenamed.

by virtue of a power of attorney executed on April 22, 2003.

These powers of attorney, signed by the proxyholders and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The appearing parties hereby declare their intention to organize and establish a company limited by shares («société à responsabilité limitée») and have drawn up the following Articles of Incorporation in connection therewith:

Chapter I. Form, Object, Denomination, Duration, Registered Office

Art. 1. Form

There is established a company limited by shares («société à responsabilité limitée») governed by the law of August 10th, 1915, on Commercial Companies, as amended (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the «Articles»).

The Company may at any time be composed of a sole Shareholder (the «Sole Shareholder»), owner of all the Shares.

Art. 2. Object

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. Denomination

The Company will exist under the denomination of PEABODY BOETIE, S.à r.l.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the Sole Shareholder or pursuant to a resolution of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered Office

The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the Manager(s).

The Manager(s) may establish subsidiaries and branches where deemed useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 6. Capital

The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares of a nominal value of twenty-five (25.- EUR) euro each (the «Shares»).

In addition to the share Capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any Share in addition to its value is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares, which the Company may redeem, from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Amendment of the Capital

The share capital may at any time be amended by decision of the Sole Shareholder or pursuant to a resolution of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be.

Art. 8. Rights and duties attached to the Shares

Each Share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the General Meetings of the Shareholders.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles and the decisions of the Sole Shareholder or the resolutions of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the Sole Shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court. They must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the Sole Shareholder or of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of Shares

As between the Company and any shareholder or other third party, each Share is to be treated as indivisible.

Co-owners of Shares must be represented in their dealings with the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfers of Shares

Where the Company is composed of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder may transfer freely its Shares.

Where the Company has more than one shareholder, the Shares may be transferred subject to the restrictions imposed by law.

Any costs and expenses in connection with such sale shall be borne by the selling shareholder.

Art. 11. Formalities

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

The transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of Article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the Sole Shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Management**Art. 13. Management**

The Company is managed and administered by one or several managers (the «Manager» or the «Managers», as the case may be), who may be shareholders or non-shareholders.

Each Manager is appointed for a limited or unlimited duration by the Sole Shareholder or by the General Meeting of the Shareholders, as the case may be.

While appointing the Manager(s), the Sole Shareholder or the General Meeting of the Shareholders, as the case may be, sets their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the Managers.

The Sole Shareholder or, as the case may be, the General Meeting of the Shareholders may decide to remove a Manager, with or without cause.

Each Manager may as well resign.

The Sole Shareholder or, as the case may be, the General Meeting of the Shareholders decides upon the compensation of each Manager.

Art. 14. Powers of the Managers - Representation of the Company

Each of the Managers individually has the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company.

Each of the Managers individually may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

The Company is bound by the signature of each of the Managers, acting individually, and by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by any of the Managers, within the limits of such power.

Each of the Managers is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

Art. 15. Death, Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of the Managers

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a Manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a Manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 16. Liability of the Managers

No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

It is only liable for the performance of its duties.

Chapter IV. General meetings**Art. 17. General Meeting of the Shareholders**

If the Company is composed of a Sole Shareholder, the latter exercises all powers, which are granted by the Law and the Articles to the general meeting of shareholders of the Company (the «General Meeting of Shareholders»).

Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Manager(s) to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless is composed of a Sole Shareholder, the shareholders may meet in a General Meeting of Shareholders upon call in compliance with Law by the Manager(s), subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing half (1/2) of the share capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a General Meeting of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Chairman will preside at all general meetings of the shareholders, except that in his absence the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the shareholders present or represented at such meeting.

General meeting of Shareholder, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

No decision is validly taken, unless it is approved by shareholders representing together more than (1/2) of the share capital.

All amendments to the present Articles have to be approved by shareholders representing together at least three quarters (3/4) of the share capital.

Art. 18. Decisions

The decisions of the Sole Shareholder or of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the Management at the registered office of the Company.

The votes of the Shareholders and proxies are attached to the minutes.

Chapter V. Financial year, Balance-sheet, Financial and other information, Allocation of profits

Art. 19. Financial year

The Financial Year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

The first financial year begins by exception on the date of the incorporation of the Company and ends on the thirty-first day of December 2003.

Art. 20. Balance-sheet

Each year, on December 31, the accounts are closed, the Manager(s) draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the Sole Shareholder, or as the case may be, to the General Meeting of the Shareholders for approval.

Art. 21. Allocation of profits

The balance of the profit and loss account, after deduction of overhead, depreciation and provisions is the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when the reserve amounts to ten percent of the share capital.

The remaining profit is allocated by decision of the Sole Shareholder or pursuant to a resolution of the General Meeting of the Shareholders, as the case may be, without prejudice to the power of the Manager(s) to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible by law.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, liquidation

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not to be shareholders, appointed by the Sole Shareholder or the General Meeting of the Shareholders, as the case may be, which will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Chapter VII. Applicable law

Art. 23. Applicable Law

All matters not provided for by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of Shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Number of Shares	Subscribed Capital
PG EUROPE 1, S.à r.l.	100	2,500.- EUR
PI EUROPE 1, S.à r.l.	400	10,000.- EUR
Total	500	12,500.- EUR

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in Article 183 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand four hundred and fifty euro.

Extraordinary general meeting

The General Meeting of Shareholders has passed the following resolutions:

I. Resolved to set at three (3) the number of Managers and further resolved to elect the following as Managers for an undetermined period:

- 1) Mr Jeremiah W. O'Connor Jr., Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA);
- 2) Mr Thomas E. Quinn, Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA);
- 3) Mr Gary J. Dienst, Real Estate Executive, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA).

II. The registered office of the Company shall be at 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The present deed having been read to the appearing parties, who requested that the deed should be documented in the English language, the said appearing parties signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in the English language, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(1) PI EUROPE 1, S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 23 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 71.260; ici représentée par Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 avril 2003.

(2) PG EUROPE 1, S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 23 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 71.259;

ici représentée par:

Monsieur Tom Loesch, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée le 22 avril 2003.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Les comparants déclarent leur intention d'organiser et de constituer une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts ainsi qu'il suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Objet, Dénomination, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. Forme

Il est constitué une société à responsabilité limitée, régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut à n'importe quel moment, être composée d'un associé unique (l'«Associé Unique»), propriétaire de toutes les Parts Sociales

Art. 2. Objet

La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder de manière privée à l'émission d'obligations.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 3. Dénomination

La Société existe sous la dénomination PEABODY BOETIE, S.à r.l.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Associé Unique ou par résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par une décision du/des Gérant(s).

Le/les Gérant(s) pourra(ont) établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, à l'endroit jugé utile.

Chapitre II. Capital, parts sociales

Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune (les «Parts Sociales»).

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une Part Sociale en plus de la valeur nominale seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des Parts Sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Modification du Capital social

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié par une décision de l'Associé Unique ou une résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux Parts Sociales

Chaque Part Sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'Assemblée Générale des Associés.

La propriété d'une Part Sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'Associé Unique ou de l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Les créanciers ou ayants-droit de l'Associé Unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Associé Unique ou de l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des Parts Sociales

Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société, des tiers et de tout associé.

Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts

Lorsque la Société comporte un Associé Unique, l'Associé Unique peut librement transférer ses Parts Sociales.

Lorsque la Société comporte plus d'un associé, les Parts Sociales peuvent être transférées sous réserve des restrictions prévues par la loi.

Tout frais et dépenses en relation avec une telle vente seront supportés par l'associé vendeur.

Art. 11. Formalités

La cession de Parts Sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Les cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un Associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'Associé Unique ou de l'un des Associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. Gérance

Art. 13. Gérance

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants (le «Gérant» ou les «Gérants», selon le cas), associé(s) ou non.

Chaque Gérant est nommé pour une durée déterminée ou indéterminée par l'Associé Unique ou l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas.

Lors de la nomination du ou des Gérant(s), l'Associé Unique ou l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas, détermine leur nombre, la durée de leur fonction et les pouvoirs et compétences des Gérants.

L'Associé Unique ou, selon le cas, l'Assemblée Générale des Associés peut décider de révoquer un Gérant avec ou sans motif.

Chaque Gérant peut également démissionner.

L'Associé Unique ou l'Assemblée des Associés, selon le cas, décide de la rémunération de chaque Gérant.

Art. 14. Pouvoirs des Gérants - Représentation de la Société

Chaque Gérant a individuellement les pouvoirs les plus étendus pour tout acte d'administration, de gestion ou de disposition concernant la Société, quelle que soit la nature ou la taille de l'opération, pourvu qu'il relève de l'objet social.

Chaque Gérant individuellement peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

La Société est engagée par la signature de chacun des Gérants agissant individuellement, et par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par un quelconque des Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Chacun des Gérants est autorisé à représenter la Société en justice comme défendeur ou demandeur.

Art. 15. Décès, incapacité, faillite ou déconfiture des Gérants

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un Gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un Gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 16. Responsabilité des Gérants

Aucun Gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, une obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société.

Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Chapitre IV. Assemblées Générales

Art. 17. Assemblée Générale des Associés

Lorsque la Société comporte un Associé Unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés de la Société (l'«Assemblée Générale des Associés»).

Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le/les Gérant(s) aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un Associé Unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le/les Gérant(s), ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés, mais en son absence l'assemblée générale des associés désignera à la majorité des associés présents ou représentés à cette assemblée, un autre président pro tempore.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le/les Gérant(s).

Aucune décision n'est valablement adoptée sans l'approbation d'associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Toutes modifications des présents Statuts doivent être approuvées par des associés représentant ensemble au moins trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 18. Décisions

Les décisions de Associé Unique ou de l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social.

Les pièces constatant les votes des Associés ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Chapitre V. Année sociale, Bilan, Informations financières et autres, Distribution

Art. 19. Année sociale

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

La première année sociale commence par exception à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2003.

Art. 20. Bilan

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le(s) Gérant(s) dresse(nt) un inventaire des actifs et des passifs et établi(ssen)t le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis pour approbation à l'Associé unique ou, selon le cas, à l'Assemblée Générale des Associés.

Art. 21. Répartition des bénéfices

L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'Associé unique ou, selon le cas, l'Assemblée Générale des Associés, sans préjudice du pouvoir du/des Gérant(s) de procéder, dans les limites permises par la loi, à un versement d'acomptes sur dividendes.

Chapitre VI. Dissolution. Liquidation

Art. 22. Dissolution. Liquidation

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'Associé Unique ou par l'Assemblée Générale des Associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 23. Loi applicable

Tous les points qui ne sont pas réglés par les présents Statuts seront déterminés en application de la Loi.

Souscription et paiement

Les Statuts de la Société ayant été établis par le comparant préqualifié, les comparants ont souscrit le nombre de Parts Sociales et entièrement libérées en numéraire les montants suivants:

Associés	Nombre de parts sociales	Capital souscrit
PG EUROPE 1, S.à r.l.....	100	2.500,- EUR
PI EUROPE 1, S.à r.l.....	400	10.000,- EUR
Total	500	12.500,- EUR

La preuve de ces libérations a été rapportée au notaire soussigné qui constate que les conditions posées à l'Article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille quatre cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée Générale des Associés a immédiatement pris les résolutions suivantes:

I. Le nombre des Gérants est fixé à trois (3). Sont nommés Gérants pour une durée illimitée:

1.- Monsieur Jeremiah W. O'Connor Jr., Gérant Immobilier, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA);

2.- Monsieur Thomas E. Quinn, Gérant Immobilier, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA);

3.- Monsieur Gary J. Dienst, Gérant Immobilier, 399 Park Avenue 25TH Floor, New-York, NY 10022 (USA).

II. Le siège social est fixé à 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Dont acte, passé à Luxembourg, Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Signé: T. Loesch, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2003, vol. 877, fol. 5, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 mai 2003.

J.J. Wagner.

(023162.3/239/405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

ITT INDUSTRIES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered Office: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.361.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-second day of April.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ITT INDUSTRIES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 85.519,

hereby represented by Mrs Danielle Kolbach, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 19th March, 2003.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and Duration

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law by the name of ITT INDUSTRIES INVESTMENT, S.à r.l. (hereafter the «Company»).

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object

The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favors the realization of its objects.

Art. 3. Registered office

The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder, or in case of plurality of shareholders, of its shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Corporate capital

Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) ordinary shares having a par value of twenty-five Euro (25. EUR) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the single shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Profit sharing

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorized by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares

The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the law on commercial companies dated 10th August, 1915, as amended (the «Law»), to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders.

Chapter III.- Management - Meeting of the board of managers - Representation - Authorized signatories

Art. 8. Management

The Company is administered by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without cause) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meeting of the board of managers

Meetings of the board of managers are convened by any member of the board.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all the managers, at least eight days' written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are taken by an absolute majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Art. 10. Representation - Authorized signatories

In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the Company's objects and further provided the terms of this Article 10 shall be complied with.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the general meeting of shareholders fall within the scope of the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers. In case of singularity of manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two members of the board of managers. The shareholders may appoint from among the members of the board of managers one or several general managers who may be granted the powers to bind the Company by their respective sole signature, provided they act within the powers vested in the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 11. Liability of managers

The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles of Association of the Company as well as the applicable provisions of the Law.

The Company may indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV.- Secretary

Art. 12. Appointment of a secretary

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the «Secretary»).

The Secretary, who may or may not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the board of managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V.- General Meetings of Shareholders

Art. 13. Annual general meeting

The annual general meeting of shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting within six months after the close of the financial year.

Art. 14. Shareholders' voting rights

Each shareholder may participate in general shareholders' meetings irrespective of the number of shares which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him at shareholders' meetings.

Art. 15. Quorum - Majority

Resolutions at shareholders' meetings are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of shareholders' owning more than half of the Company's share capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association and to dissolve and liquidate the Company may only be carried out by a majority in number of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution, the passing of resolutions in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of a resolution passed at a general meeting of shareholders.

The sole shareholder exercises the powers of the general meeting.

The decisions of the sole shareholder which are taken in the scope of the above paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Any reference to shareholders' meeting shall mutatis mutandis refer to a resolution passed in writing in the above form.

Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 16. Financial year

The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 17. Financial statements

Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 18. Inspection of documents

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 19. Appropriation of profits - Reserves

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution**

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must agree, in accordance with paragraph 2 of Article 15 of these Articles of Association, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 21. Liquidation

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholder(s) or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII.- Audit**Art. 22. Statutory Auditor - External Auditor**

In accordance with article 200 of the Law, the Company need only be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Chapter IX.- Governing law**Art. 23. Reference to Legal Provisions**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

Subscriptions and payments

ITT INDUSTRIES, S.à r.l. wishes to subscribe all five hundred (500) and to pay them by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) as contribution to the nominal share capital is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary who hereby witnesses the existence of the above in respect of the Law.

Transitory Provisions

By way of derogation article 16 of the present Articles of Association, the Company's current accounting year is to run from 22nd April, 2003 to 31st December, 2003.

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand one hundred and twenty Euro.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder of the Company, has adopted the following resolutions:

1) The sole shareholder appoints as its managers for an unlimited period:

- Mr Martin Kamber, company manager, residing at 4 West Oak Lance White Plains, NY 10604 USA;
- Mr Joachim Senff, company manager, residing at Kupferhammerweg 50, D-61440 Oberursel, Germany;
- Mr Marc Feider, attorney-at-law, residing at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Donald E. Foley, company manager, residing at 12 Mead Mews, Cos Cob, CT, 06807, U.S.A.; and
- Mr William T. Kansky, company manager, residing at 69, Teeter Rock Road, Trumbull, CT 06611, U.S.A.

2) The registered office is established at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung vorherstehenden Textes:

Im Jahre zweitausend und drei am zweiundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtswohnsitz zu Sassenheim (Grossherzogtum Luxemburg):

Ist erschienen:

ITT INDUSTRIES, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) Luxemburger Rechts, mit Gesellschaftssitz 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxemburg und eingetragen beim Luxemburger Handelsregister unter Nummer B 85.519;

hier vertreten durch Frau Danielle Kolbach, Anwalt, wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in Luxemburg am 19. März 2003.

Die Vollmacht, wird der vorliegenden Urkunde, nach der Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar, als Anlage beigeheftet um bei den Registerbehörden zusammen mit der Urkunde eingetragen zu werden.

Die Erschienene hat in ihrer Eigenschaft als Bevollmächtigte den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung der hiermit gegründeten Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) wie folgt aufzusetzen:

Kapitel I. - Name - Dauer - Gegenstand - Sitz

Art. 1. Name und Dauer

Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) nach luxemburgischen Recht mit der Bezeichnung ITT INDUSTRIES INVESTMENT, S.à r.l. (nachfolgend die «Gesellschaft»).

Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft

Gegenstand der Gesellschaft ist die Vornahme aller unmittelbar oder mittelbar mit dem Erwerb von Beteiligungen an Unternehmen jeglicher Form in Zusammenhang stehender Geschäfte, sowie die Verwaltung, die Kontrolle und die Förderung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann ihre Mittel in Immobilien anlegen; sie kann sie zur Bildung, Verwaltung, Förderung und Veräußerung ihrer Vermögenswerte in der jeweils bestehenden Zusammensetzung benutzen und insbesondere, jedoch nicht ausschließlich, in ihren Wertpapierbestand beliebigen Ursprungs anlegen, um sich an der Gründung, Entwicklung und Beherrschung von Unternehmen zu beteiligen und im Wege von Anlage, Zeichnung, Übernahme oder Optionen Wertpapiere und Rechte des geistigen Eigentums zu erwerben, diese durch Verkauf, Übertragung, Tausch oder sonstwie zu veräußern, Lizenzen zur Verwertung von Rechten des geistigen Eigentums zu erhalten oder zu gewähren, sowie Unternehmen, an denen die Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar beteiligt ist, sowie Konzernen oder zu deren Vorteil Unterstützung - einschließlich finanzieller Unterstützung, Darlehen, Vorauszahlungen oder Garantien - zu gewähren.

Die Gesellschaft kann jede gewerbliche oder wirtschaftliche Tätigkeit ausüben, die der Erreichung des Gesellschaftszwecks direkt oder indirekt dient.

Art. 3. Gesellschaftssitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Schuttrange.

Der Sitz kann durch Beschluss der außerordentlichen Generalversammlung ihres Gesellschafters oder - bei mehreren Gesellschaftern - durch Gesellschafterbeschluss an jeden anderen Ort innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Kapitel II. - Gesellschaftskapital

Art. 4. Stammkapital

Das Stammkapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist in fünfhundert (500) ordentliche Geschäftsanteile im Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) eingeteilt.

Das gezeichnete Stammkapital kann durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters beziehungsweise durch Beschluss der Gesellschafterversammlung nach Maßgabe der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Beschlussfassung geändert werden.

Art. 5. Gewinnbeteiligung

Jeder Geschäftsanteil berechtigt nach dem direkten Verhältnis der bestehenden Geschäftsanteile zu einem Bruchteil am Gesellschaftsvermögen und -gewinn.

Art. 6. Übertragung von Geschäftsanteilen

Im Falle eines Alleingeschafters sind die Anteile frei an Dritte, die keine Gesellschafter sind, übertragbar.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, bedarf die Übertragung von Geschäftsanteilen unter Lebenden an Dritte der Genehmigung der Generalversammlung, Gesellschafter, die drei Viertel des eingezahlten Kapitals vertreten. Es bedarf keiner solchen Genehmigung für die Übertragung von Anteilen unter Gesellschaftern.

Die Genehmigung einer Übertragung im Todesfall bedarf der Zustimmung von mindestens drei Vierteln des Gesellschaftskapitals, welches von den Überlebenden gehalten wird.

Art. 7. Rückkauf von Geschäftsanteilen

Die Gesellschaft ist befugt, vorbehaltlich der Einhaltung der Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 bezüglich Handelsgesellschaften (nachfolgend das «Gesetz») Anteile an ihrem eigenen Kapital zu erwerben.

Der Erwerb und die Veräußerung von im Stammkapital der Gesellschaft befindlichen Geschäftsanteilen bedarf eines Beschlusses, dessen Form und Bedingungen von der Gesellschafterversammlung festzulegen sind.

Kapitel III. - Geschäftsführung - Geschäftsführersitzungen - Vertretung - Vertretungsvollmachten

Art. 8. Geschäftsführung

Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet. Im Falle einer Mehrheit von Geschäftsführern bilden diese die Geschäftsführung. Der/die Geschäftsführer muß/müssen nicht Gesellschafter sein. Der/die Geschäftsführer wird/werden von der Gesellschafterversammlung ernannt. Die Gesellschafterversammlung ist berechtigt; zu jeder Zeit und ad nutum (ohne Grund) den Rücktritt eines Geschäftsführers zu fordern und ihn zu ersetzen.

Die Gesellschafterversammlung bestimmt die Vergütung der Geschäftsführer, sowie die Dauer und Bedingungen für ihre Bestellung. .

Art. 9. Versammlungen - Geschäftsführerversammlungen

Die Geschäftsführerversammlungen können von jedem Geschäftsführer einberufen werden.

Die Geschäftsführer werden einzeln zu jeder Geschäftsführerversammlung einberufen. Außer in Dringlichkeitsfällen, die in der Einberufungsmitteilung zu spezifizieren sind, oder außer bei vorheriger Genehmigung aller Geschäftsführer soll der Einberufung eine mindestens achttägige Einberufungsfrist vorhergehen. .

Die Versammlung kann ordnungsgemäß abgehalten werden, wenn alle Geschäftsführer anwesend oder ordnungsgemäß vertreten sind.

Die Versammlungen finden an dem Ort, an dem Tage und zu der Zeit statt, die in der Einberufung festgelegt sind.

Die Geschäftsführer können mittels schriftlicher Genehmigung, mittels Telefax oder in der jeweils geeigneten Kommunikationsform auf die Einberufung verzichten. Eine separate Einberufung ist nicht nötig, wenn Zeit und Ort der Versammlungen im Rahmen eines zuvor durch Geschäftsführungsbeschluss genehmigten Terminplans festgelegt wurden.

Jeder Geschäftsführer kann sich auf den Geschäfts-führerversammlungen durch einen schriftlich, mittels Telefax oder anderer geeigneter Kommunikationsmittel von ihm ernannten Bevollmächtigten vertreten lassen.

Ein Geschäftsführer kann mehrere seiner Kollegen vertreten; es müssen jedoch wenigstens zwei Geschäftsführer an einer Versammlung teilnehmen.

Die Geschäftsführer können mittels Konferenzschaltung, Videoschaltung oder jeglicher Kommunikationsform, die es allen Teilnehmern erlaubt mitzuhören, an einer Geschäftsführerversammlung teilnehmen. Die Teilnahme an einer Versammlung mittels der vorgenannten Instrumente ist einer persönlichen Teilnahme gleichzustellen.

Die Geschäftsführung ist nur ordnungsgemäß beratungs- und beschlussfähig, wenn die Mehrheit ihrer Mitglieder anwesend oder vertreten ist .

Die Geschäftsführungsbeschlüsse bedürfen der absoluten Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

In Dringlichkeitsfällen haben von allen Geschäftsführern unterzeichnete Beschlüsse die gleiche Rechtskraft wie Beschlüsse im Rahmen einer ordnungsgemäß einberufenen und abgehaltenen Versammlung. Solche Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder mehreren Kopien ein und desselben Beschlusses erscheinen und erhalten Beweis-kraft mit Brief, Telefax oder Telex.

Art. 10. Vertretung - Zeichnungsberechtigung

In Geschäften mit Dritten ist/sind der/die Geschäftsführer jederzeit dazu ermächtigt, im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Geschäfte zu tätigen, welche im Einklang mit dem Gesellschaftszweck und den Bestimmungen von Artikel 10 der Satzung liegen.

Alle durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung nicht ausdrücklich der Gesellschafterversammlung vorbehaltenen Rechte fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers oder - bei mehreren Geschäftsführern - der Geschäftsführung. Ist nur ein Geschäftsführer vorhanden, ist der vorhandene Geschäftsführer alleine zur Vertretung der Gesellschaft berechtigt. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so wird die Gesellschaft durch zwei Geschäftsführer gemeinschaftlich vertreten. Die Gesellschafter können aus der Geschäftsführung einen oder mehrere (Generalgeschäftsführer) Hauptgeschäftsführer ernennen, welche(r) Alleinvertretungsbefugnis hat/haben, vorausgesetzt jedoch, sie überschreiten die der Geschäftsführung übertragenen Befugnisse nicht .

Der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung kann seine Befugnisse für die Vor-nahme bestimmter Aufgaben an einen oder mehrere ad hoc Vertreter weiterdelegieren.

Der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung bestimmt die Verantwortungen und (falls zutreffend) die Vergütung seines/seiner Vertreter, die Dauer ihrer Vertretung sowie alle sonstigen etwaigen Bedingungen in Zusammenhang mit ihrer Beauftragung.

Art. 11. Haftung der Geschäftsführer

Der/die Geschäftsführer haften aufgrund ihrer Position nicht persönlich für im Namen der Gesellschaft eingegangene Verpflichtungen, solange diese Verpflichtungen in Übereinstimmung mit der Satzung der Gesellschaft und den geltenden Bestimmungen des Gesetzes stehen.

Die Gesellschaft kann den Geschäftsführern und leitenden Angestellten sowie deren Erben, Testamentsvollstreckern und Nachlassverwaltern Freistellung zusichern von den Kosten, die diesen in vernünftigem Rahmen in Zusammenhang mit Klagen, Prozessen oder Verfahren entstehen, in die sie aufgrund der Tatsache als Prozesspartei verwickelt wurden, dass sie Geschäftsführer oder leitender Angestellter der Gesellschaft oder - auf eigenes Verlangen - einer anderen Gesellschaft waren, an der die Gesellschaft beteiligt oder deren Gläubiger sie ist, und gegen die sie keinen Schadenersatzanspruch geltend machen können; diese Freistellung gilt nicht, wenn sie im Rahmen dieser Klagen, Prozesse und Verfahren der groben Fahrlässigkeit oder schweren Pflichtverletzung für schuldig befunden wurden. Im Falle eines Vergleiches erfolgt eine Entschädigung nur im Zusammenhang mit den Angelegenheiten, welche von dem Vergleich abgedeckt werden, und insofern als der Gesellschaft von einem Rechtsberater bestätigt wird, daß die zu entschädigende Person keine Pflichtverletzung begangen hat. Das vorstehende Recht auf Entschädigung schließt andere etwaige rechtliche Ansprüche nicht aus.

Kapitel IV. - Schriftführer

Art. 12. Bestellung eines Schriftführers

Die Gesellschafterversammlung kann durch einfachen Beschluß einen Schriftführer der Gesellschaft (der «Schriftführer») ernennen.

Der Schriftführer, der kein Geschäftsführer sein muß, fungiert als Protokollführer in den Geschäftsführerversammlungen und, sofern durchführbar, in den Gesellschafterversammlungen; er führt die Akten und Protokolle der Geschäftsführer und der Gesellschafterversammlungen und die von ihnen durchgeführten Transaktionen in einem speziell zu diesem Zweck geführten Buch; er übernimmt dieselben Aufgaben für alle eventuell von der Geschäftsführung beauftragten Ausschüsse. Der Schriftführer kann seine Befugnisse auf eine oder mehrere Person/en delegieren, sofern er für diese delegierten Aufgaben verantwortlich bleibt.

Der Schriftführer ist befugt, im Namen der Gesellschaft Zertifikate und Auszüge auszustellen, die der Vorlage bei Gericht beziehungsweise Dritten zur Vorlage als amtliche Unterlagen dienen.

Kapitel V. - Gesellschafterversammlung

Art. 13. - Jahresgeneralversammlung und außerordentliche Gesellschafterversammlung

Die Jahresgeneralversammlung findet jährlich innerhalb von sechs Monaten nach Abschluss des jeweils vorhergehenden Geschäftsjahres am Sitz der Gesellschaft oder jedem anderen, in der Einberufungsmittelteilung genannten Ort in Luxemburg statt.

Art. 14. Stimmrechte der Gesellschafter

Jeder Gesellschafter hat das Recht, an der Gesellschafterversammlung teilzunehmen, unabhängig davon, wie viele Anteile er besitzt.

Die Stimmrechte der Gesellschafter bestimmen sich nach der Zahl der von ihnen gehaltenen Anteile .

Jeder Gesellschafter kann sich auf der Gesellschafterversammlung durch einen bevollmächtigten Vertreter, der kein Gesellschafter sein muß, vertreten lassen.

Art. 15. Quorum - Mehrheit

Beschlüsse der Gesellschafterversammlung sind nur dann ordnungsgemäß, wenn sie von einer Mehrheit von Gesellschaftern die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals besitzen, angenommen werden.

Beschlüsse, die Satzungsänderungen oder die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft zu Gegenstand haben, können nur durch eine Mehrheit von Gesellschaftern angenommen werden, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals besitzt.

Anstatt auf einer Gesellschafterversammlung können Beschlüsse auch schriftlich von allen Gesellschaftern angenommen werden. In diesem Fall wird jedem Gesellschafter ein Entwurf des Beschlusses übermittelt, welchen er unterzeichnet. Die Beschlussfassung durch Unterzeichnung einer oder mehrerer Zweitausfertigungen hat die gleiche Rechtskraft wie die auf einer einberufenen Gesellschafterversammlung gefassten Beschlüsse.

Der alleinige Gesellschafter übt die Befugnisse der Gesellschafterversammlung aus.

Die in Anwendung des vorstehenden Absatzes gefassten Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden protokolliert oder als Bericht abgefaßt oder schriftlich niedergeschrieben.

Alle Verweise auf Gesellschafterversammlungen beziehen sich mutatis mutandis auf einen in der vorstehend beschriebenen Form schriftlich gefassten Beschluss.

Kapitel VI.- Geschäftsjahr - Bilanz - Gewinnverwendung

Art. 16. - Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.

Art. 17. Jahresabschluss

Die Bücher werden jährlich abgeschlossen, und der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung .

Art. 18. Einsicht in die Unterlagen

Jeder Gesellschafter ist berechtigt, am Sitz der Gesellschaft Einsicht in die oben genannte Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung zu nehmen.

Art. 19. Gewinnverwendung

Vom ausgeschütteten Nettogewinn sind fünf Prozent (5 %) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zurückzulegen, bis diese Rücklage zehn Prozent (10 %) des Stammkapitals erreicht.

Die Verteilung des Restbetrags erfolgt nach dem Verhältnis der Geschäftsanteile. Die Gesellschafterversammlung kann nach Maßgabe der geltenden gesetzlichen Bestimmungen die Ausschüttung einer oder mehrerer Zwischendividende/n beschließen.

Kapitel VII. - Auflösung - Liquidation

Art. 20. Auflösung

Zahlungsunfähigkeit, Bankrott und andere Verfahren gegen einen Geschäftsführer sind keine Gründe für die Auflösung der Gesellschaft. Die Gesellschafter müssen der Auflösung und Liquidation sowie den darauf anwendbaren Bedingungen nach Maßgabe von Artikel 15 der vorliegenden Satzung zustimmen.

Art. 21. Liquidation

Die Liquidation erfolgt bei Auflösung der Gesellschaft durch einen oder mehrere Liquidator/en, die keine Gesellschafter sein müssen und von den Gesellschaftern ernannt werden, die auch ihre Befugnisse und Bezüge festlegen.

Kapitel VIII.- Abschlussprüfung

Art. 22. Wirtschaftsprüfer - Abschlussprüfer

Gemäß Artikel 200 des Gesetzes muss die Gesellschaft nur in den Fällen von einem Abschlussprüfer geprüft werden, wenn die Anzahl der Gesellschafter 25 überschreitet. Ein externer Abschlussprüfer muss beauftragt werden, wenn die Befreiungen unter Artikel 256 und Artikel 215 des Gesetzes keine Anwendung finden.

Kapitel IX.- Anwendbares Recht

Art. 23. Bezugnahme auf die gesetzlichen Bestimmungen

In allen im Rahmen der vorliegenden Satzung nicht ausdrücklich geregelten Angelegenheiten wird auf die Bestimmungen des Gesetzes verwiesen.

Zeichnung und Einzahlung

ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG, S.à r.l. erklärt alle fünfhundert (500) ordentliche Anteile der Gesellschaft zu zeichnen und zahlt diese mit einer Bargeldeinlage.

Alle fünfhundert (500) von der Gesellschaft ausgegebenen Stammanteile sind gezeichnet worden und die gezeichneten Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Übergangsbestimmungen

In Abweichung von den Bestimmungen von Artikel 16 der vorliegenden Satzung beginnt das laufende Geschäftsjahr der Gesellschaft am 22. April 2003 und endet am 31. Dezember 2003.

Kostenvoranschlag

Alle Aufwendungen, Kosten, Honorare und Gebühren, die der Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde entstehen, werden auf ungefähr tausendeinhundertzwanzig Euro geschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Unmittelbar nach der Gründung fasste der Alleingesellschafter, der das gesamte gezeichnete Stammkapital der Gesellschaft vertritt, folgende Beschlüsse:

1) Die Versammlung bestellt zu ihren Geschäftsführern für unbestimmte Dauer:

- Herrn Martin Kamber, Unternehmensleiter, wohnhaft in 4 West Oak Lance White Plains, NY 10604, USA;
- Herrn Joachim Senff, Unternehmensleiter, wohnhaft in Kupferhammerweg 50, Oberursel, D-61440 Deutschland;
- Herrn Marc Feider, Rechtsanwalt, wohnhaft in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxemburg;
- Herrn Donald E. Foley, Unternehmensleiter, wohnhaft in 12 Mead Mews, Cos Cob, CT, 06807, U.S.A.; und
- Herrn William T. Kansky, Unternehmensleiter, wohnhaft in 69, Teeter Rock Road, Trumbull, CT 06611, U.S.A.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Partei in englischer Sprache, gefolgt von der deutschen Sprache, aufgesetzt wird, und dass auf Verlangen derselben erschienenen Partei bei Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Fassung maßgebend ist.

Zu Urkunde dessen wurde die vorliegende notarielle Urkunde am eingangs genannten Datum aufgesetzt.

Nach Verlesung der Urkunde hat die Bevollmächtigte der erschienenen Partei zusammen mit uns, dem Notar, die vorstehende Originalurkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: D. Kolbach, J.J. Wagner.

Einregistriert zu Esch-sur-Alzette A.C., am 24 avril 2003, Band 877, Blatt 3, Feld 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Für gleichlautende ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, le 2 mai 2003.

J.J. Wagner.

(023165.3/239/450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

WESTMINSTER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.693.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today, 31 October 2002.

Koerich, 31 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022874.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.641.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(022901.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

INTERFACES INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 78.007.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, réf. LSO-AD05596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(022928.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

FORMULA PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.487.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, réf. LSO-AD05484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(022931.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

SOCIETE FINANCIERE CEREUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.889.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2003, M. Peter Bun, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Juliette Lorang, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour SOCIETE FINANCIERE CEREUS S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022941.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

COGISOFT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 83.807.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

S. Delonnoy.

(022935.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

COGISOFT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 83.807.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

S. Delonnoy.

(022938.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

ERGO PORTFOLIO ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.227.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Piera Angela Cadario,
BAYERISCHE VITA S.p.A., Via Pampuri, 13, I-20141 Milan
- Maurizio Ceresani,
BAYERISCHE ASSICURAZIONI, Via Pampuri, 13, I-20141 Milan
- Luigi Enrico Colnago,
MONEY BONDS INVESTMENTS S.A., Corso Elvezia, 16, CH-6900 Lugano
- Alberto Gotti,
LOMBARD PRIVEE ASSET MANAGEMENT S.A., Via Soave, 9, Palazzo Ghioldi, CH-6900 Lugano
- Alessandro Melloni,
BAYERISCHE ASSICURAZIONI, Via Pampuri, 13, I-20141 Milan

Pour ERGO PORTFOLIO ADVISORY S.A.
Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022907.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

DEXIA EMERGING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.856.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Daniel Kuffer, Senior Vice President,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. François Pauly, Directeur,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Yves Lahaye, Senior Vice President
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Frank N. Wagener, Membre du Comité de Direction,
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour DEXIA EMERGING FUNDS
Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022909.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

INTENS GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.468.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today, 31 October 2002.

Koerich, 31 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022878.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.577.

L'an deux mille trois, le trente avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.577), constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juin 1995, publié au Mémorial C numéro 476 du 22 septembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Marc Elter en date du 20 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 516 du 9 octobre 1995, et dont le capital social a été converti et augmenté à deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, suivant décision du conseil d'administration du 19 juin 1992, dont un extrait du procès-verbal de la réunion a été publié au Mémorial C numéro 1434 du 3 octobre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003, transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés

se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transformer avec rétroactif au 1^{er} janvier 2003 la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière,

de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

De ce fait la société a cessé d'exister sous le régime d'une société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani - R. Scheifer-Gillen - C. Dostert - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2003, vol. 522, fol. 35, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2003.

J. Seckler.

(023217.3/231/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 78.797.

—

EXTRACT

The Annual General Meeting of shareholders (the «Meeting») held on May 2, 2003, adopted the following resolutions:

Board of Directors

The Meeting approved the re-election of the following persons as Directors of the Company: Mr Robert Knight and M^e Christian Kremer for two years until the next Annual General Meeting of shareholders approving the accounts for the financial year ending on 31 December 2004 and Mr Kevin Smith, Mr Alan Burton and Mr Nathan Parnaby until the next Annual General Meeting of shareholders approving the accounts for the financial year ending on 31 December 2003.

Auditors

The Meeting approved the re-election of the Statutory Auditors of the Company, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg, for the financial year beginning on January 1, 2003 and until the next Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts for the financial year ending on December 31, 2003.

For publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, May 7, 2003.

For STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV

S. O'Brien

For and on behalf of J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022892.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 63.707.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(022888.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

TELEXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 167, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 83.953.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Signature.

(022641.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

TELEXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 167, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 83.953.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 16 avril 2003*

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001.

L'exercice 2001 clôture avec une perte de EUR 13.875,48;

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report à nouveau 13.875,48 EUR

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022643.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

PRO-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 32, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 30.563.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} avril 2003, que:

Madame Nelly Geoffroy, épouse Raizer, née le 6 août 1965 à Thionville, de profession esthéticienne et demeurant à F-57100 Thionville, 75, avenue Clemenceau, est nommée gérante technique à partir du 1^{er} avril 2003. Elle sera responsable de la gestion de la succursale sise à L-3895 Foetz, 3, rue du Brill (Stand-Inn).

La succursale sera engagée par la signature conjointe de Madame Nelly Geoffroy et de Monsieur Bouquet Olivier.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2003, réf. LSO-AD05240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022620.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

GARUDA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.471.

Mr Klaus Krumnau resigns as director of the company with immediate effect as of today, 31 October 2002.

Koerich, 31 October 2002.

K. Krumnau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2002, vol. 577, fol. 44, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(022876.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

XEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.494.

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 583 du 16 août 2000, dont le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) Actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

—
EXTRAIT

Dissolution

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 6 mai 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 mai 2003, volume 888, folio 37, case 8, que la société anonyme holding XEL HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 75.494, a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée, que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans. Pour extrait conforme, délivré à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 mai 2003.

F. Kessler.

(023015.3/219/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2003.

PERFAS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.560.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2003

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Benoît Van Aerden, Monsieur Pierre Schill et Madame Monique Hendrickx ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022623.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.

PERFAS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE02851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour la société

Signature

(022633.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2003.
